

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Vêtement de protection de la marque ERGOS référence :
Parka FREGATE

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN343:2003+A1:2007, EN ISO 13688:2013 et EN ISO 20471:2013+A1:2016
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 033/2020/0192 du 4 Février 2020 délivrée par le laboratoire notifié n° 0493 :

Centexbel
Technologiepark 70
BE 9052 Gent, Belgique

Fait à Saint Priest, le 20 Avril 2022

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation Produit
William YAU CHUN WAN



GROUPE RG
817 rue Nicéphore Niepce ● ZAC de la Fouillouse ●
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 ● FAX +33 (0)4 72 23 71 98

69800 SAINT-PRIEST

RG SAFETY capital 16 342 937€00
RCS LYON 420 625 394
SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394